VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

J. L. Onoato J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, No 99 630.

W. H. OPDENWEYER vs NATIONAL AUTOMATIC FIRE ALARM COMPANY OF LOUISIANA.

VENTE DE RECEVEURS!

1,275 ACTIONS

------DU FONDS CAPITAL DE------

The Automatic Fire Alarm and Signal Company,

Qui est le Fonds Capital Entier de la Corporation.

Cette Compagnie Opère la National Automatic Fire Alarm Signals, la Night Watchmen's Signal Service et la American District Telegraph Messenger Service.

A l'Encan, MARDI, 2 JUILLET, à Midi.

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 99,630, dans l'affaire intitulée W. H. Opdenweyer vs National Automatic Fire Alarm Company of Louisiana, le dit ordre daté et signé le 18 Juin 1912, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 2 Juillet 1912:—

1,275 ACTIONS DU FONDS CAPITAL DE LA AUTOMATIC FIRE ALARM AND SIGNAL COMPANY.

CONDITIONS Comptant.

De plus amples informations peuvent être obtenues en s'adressant aux Receveurs.

Encanteur, 910 Gravier.

WM. C. SORIA, WHITNEY CENTRAL SAVINGS BANK AND TRUST CO., Receveurs.

H. W. ROBINSON, E. M. STAFFORD; FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, Avocats pour les Receveurs.

21 juin—21 23 30—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mr. et Mme Thomas Bullen, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, Dossier 98,248.

Résidence Simple à 2 Etages,

No 2423 N. REMPART, entre Mandeville et Espagne, Ilet St-Claude,

A l'Encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 18 JUILLET 1912.

Conformément et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 98,248, dans l'affaire intitulée Succession de M et Mme Thomas Bullen, ledit jugement et ordre lu et rendu en cour ouverte le 30 mai 1912 et signé en cour ouverte le 6 juin 1912 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, 18 juillet 1912 la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Rempart (autrefois Amour) St-Claude (autrefois Bons-Enfants), Mandeville et Espagne, mesurant vingt-six pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Rempart (autrefois Amour) sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles consistent en une résidence simple à deux étages connue comme No 2423 Nord Rempart, contenant vestibules, salons doubles, grande salle à manger, cuisine, chambres de domestique et sept chambres à coucher.

Conditions—Comptant. Toutes les taxes pour l'année 1912 et tous les coûts de certificats et coût de l'acte de vente devant Peter Stiff, notaire, devant être assumés par l'acquéreur. Vente subjette au bail existant et les loyers réservés aux vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente. L'acheteur devra payer, au moment de l'adjudication, dix pour cent (non portant intérêt ni pénalité) sur le montant du prix d'achat au moment de la vente avec

Encanteur, 910 rue Gravier.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

Jacobs-Gleason, Inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 2412 rue Ste-Anne, Cottage Simple.
No 2415 rue Ste-Anne, Cottage Simple.
No 2439 Ste-Anne, enc. Rocheblave, Emplacement d'Affaires.
No 2333 rue Ste-Anne, Résidence à Deux Etages.

SUCCESSION D'ANGELINA LEONE, VEUVE DE GUISEPPE LEONE, No 97,795.

A l'Encan, MARDI, 2 JUILLET, à Midi.

Bourse des propriétés foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un précédent à un jugement signé par l'honorable Fred. D. King, Juge de la cour civile de district, Division B.

Jugement lu, rendu et signé dans la susdite cour le 31 mai 1912 et adressé à Jacobs Gleason Inc., S. L. Jacobs, encanteur, Bureau No 303 rue Carondelet, Je vendrai aux enchères publiques à la date ci-dessus nommée, la propriété suivante, à savoir—

Premier—Deux certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Tonti et Rocheblave, lesquels deux lots forment ensemble le lot qui était désigné par le numéro 70 sur un plan dressé par Louis Bringier architecte, annexé à un acte de vente devant C. Pollock, ancien notaire en cette ville, le 3 juin 1844, lesquels dits terrains mesurent chacun en mesure américaine vingt cinq pieds de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles étant la même propriété lequel dit lot fut acquis par feu Jos. Leone acquit d'Henry Albert par un acte passé devant Geo. C. Preot, ancien notaire, le 6 janvier 1892, enregistré dans C. O. 111, folio 429. Les améliorations No 2439 rue Ste Anne, coin Rocheblave à présent occupés comme magasin et résidence.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un an et deux ans, représenté par billets, des acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication. Les loyers à venir à l'acquéreur depuis la date du passage de l'acte de vente. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour l'année 1912 passer l'acte devant Robt Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les paiements différés devant être garanti par hypothèque spéciale contenant la stipulation de 10 0|0 d'honoraires d'avocats et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs devant déposer dix pour cent du prix d'achat.

JACOBS-GLEASON INC.
S. L. JACOBS, Encanteur.

Legier & Gleason, James O'Connor, avocats.

2 juin—2 9 16 23 30—juil 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'André Luquet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 100,417 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par George Luquet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—L. V. Guillotte, avocat.

29 juin—29—juil 3 8

Succession de Mme Maria Stell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 101,088 — Division B—Attendu que Alfred Spitzangel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Maria Stell, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de la propriété de cette succession ne devraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Jos. Lautenschlaeger, avocat.

29 juin—1f

Succession de John B. St Etienne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,977—Division A.—Attendu que Mme John B. St Etienne, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John B. St Etienne, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Legier & Gleason, avocats. 19 juin—19 23 28

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de F. J. LaPierre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 100,951—Division C — Attendu que Wm H. De France a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu F. J. LaPierre, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de la propriété de cette succession ne devraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Lucien Dufour & Dufour, avocats.

28 juin—28—juil 2 7

Succession de Mme Mary Olivia Brady, épouse de Thomas M. Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 99,905—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas M. Duffy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—W. H. Pascoe, avocat

28 juin—28—juil 2 7

Succession d'Alexander McDermott.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,064—Division B—Attendu que Mme Barbara Louise Huber, veuve d'Alexander McDermott, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Alexander McDermott, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Carroll, Henderson & Carroll, avocats.

25 juin—25 29—juil 4

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

VENTE EN PARTAGE.

Veuve Wm P. Harper et als vs Mineurs Forman.

No 100,675—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

JEUDI, 18 JUILLET 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 10 juin 1912 et signé le 14 juin 1912, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 446 borné par l'avenue St Charles, l'avenue Peters et les rues Dryades et Valmont, désigné par la lettre B sur un plan d'arpentage de Geo de Armas, voyer, daté du 27 avril 1912, auquel lequel ledit lot B mesure 57 pieds 2 pouces de face à la rue St-Charles, 54 pieds en largeur en arrière, sur une profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Valmont de deux cent vingt quatre pieds trois pouces et quatre lignes et pour profondeur sur l'autre ligne de côté de 208 pieds 1 pouce et 1 ligne.

2. Un certain lot de terrain situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus mentionnée, désigné par le No 26 sur ledit plan de De Armas, suivant lequel ledit lot commence à une distance de 115 pieds 9 pouces et 4 lignes du coin de l'avenue Peters et de la rue Dryades, et mesure 32 pieds 4 pouces, 7 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 130 pieds 7 pouces et 6 lignes.

3. Un certain lot de terrain, dans le même district et ilet que les propriétés ci-dessus décrites, désigné par le No 25, sur ledit plan par De Armas, et adjoint le lot 26 et mesure 32 pieds, 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Dryades sur 130 pieds 7 pouces, 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

4. Un certain lot de terre dans le même district et ilet que les propriétés mentionnées ci-dessus, désigné par le No 24 sur ledit plan de De Armas et adjoint le lot 25, et mesure 32 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Dryades sur 130 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Moitie ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le solde, s'il y en a, à un an après date avec 7 pour cent par an d'intérêt depuis la date, tout sujet aux clauses de sécurité usuelles et l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1912 en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente, devant Jefferson C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE LLOYD POSEY.

No 99,920 — Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur. Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 2 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker juge de la ci-devant dite Cour, Division D, daté du 24 mai 1912, dans l'affaire sus intitulée, la propriété suivante savoir—

Premier—Une certaine étendue de terrain indivisée dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans sur le côté ouest du Canal de l'Avenue Jourdan et pour convenance subdivisée en dix parcelles adjoignantes désignées par les lettres K L M N O P Q R S et T. La parcelle K commence sur le côté Nord de la rue Miro (ou Liberal projetée) sur laquelle a une profondeur et façade de 325 pieds sur une une façade sur le côté ouest du Canal de l'Avenue Jourdan de 195 pieds et 2 lignes. La parcelle L adjoint la parcelle K et mesure 195 pieds 2 lignes de façade au côté Ouest du Canal de l'Avenue Jourdan sur une profondeur entre lignes parallèles de 325 pieds et est bornée du côté nord (ou côté du lac) par la ligne le séparant de la parcelle M et bornée du côté sud (ou du rive) par la ligne de la parcelle K. Adjoignant la parcelle L se trouve la parcelle M, adjoignant la parcelle M se trouve la parcelle N de là adjoignant la parcelle N vient la parcelle O, et ainsi de suite viennent les parcelles P Q R S T, l'une adjoignant l'autre et mesurent respectivement 195 pieds 0 pouce et deux lignes de face sur le côté ouest du Canal de l'avenue Jourdan sur une profondeur de 325 pieds entre lignes parallèles. Toutes ces parcelles ont une profondeur respective de 325 pieds depuis le côté ouest de l'avenue Jourdan jusqu'à la ligne les divisant de la parcelle du Couvent des Ursulines. Une autre étendue de terre X mesurant 101 pieds de face sur le côté est du canal de l'avenue Jourdan sur une profondeur de 486 pieds 7 pouces quatre lignes sur la ligne le divisant de la propriété de Frank T. Annitto et mesurant sur le côté de la promenade Florida (projetée) et 101 pieds de largeur sur la ligne des terres du Holy Cross College.

Deuxième—Une étendue de terre indivisée dans le Troisième District de cette ville, mesurant 911 pieds 7 pouces et 4 lignes de façade le long de la ligne nord de la Promenade Floride (projetée) sur 1512 pieds 8 pouces et 11 lignes en profondeur entre lignes parallèles jusqu'au sud de la rue Tréson (projetée) sur laquelle ligne de rue se la une façade de 911 pieds 7 pouces et 4 lignes. Cette étendue est bornée sur le côté Est (ou plus bas) par le terrain du Holy Cross College et à l'ouest par le terrain actuellement ou récemment possédé par les Soeurs Ursulines. Voyez le plan marqué A au bureau de Danziger & Tessier, 134 rue Carondelet.

Tous—Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le carré No 194, borné par l'avenue Carrollton, les rues Jeannette, Dublin et Birch, autrefois Sixième. Le dit lot est désigné par le numéro 24 sur un plan dressé par D. M. Broenan, ancien député voyer de ville, daté le 23 juillet 1901, annexé à un acte passé devant Wm Renaudin, notaire, le 21 mars 1901, suivant lequel plan le dit lot mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Jeannette, la même largeur en arrière sur 150 pieds 6 pouces en profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot est désigné aussi par le No 24 et mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Jeannette sur 150 pieds 6 pouces, sur un plan et croquis annexé à un acte de vente passé devant Fred Deibel, notaire, le 1er juin 1911 et dressé par Edgar Pillié, député voyer de ville, le 18 mars 1911.

Quatrième—Une certaine étendue de terrain située et est dans le Troisième District de la ville de la Nlle-Orléans et contient 30 acres en étendue bornée du côté Nord par les eaux du lac Pontchartrain, du côté Est par des terres actuellement ou autrefois appartenant aux biens-fonds de Milne et les terres de Duroche, à l'Ouest par le Bayou St Jean et au Sud par les terres de Milne et plus pleinement décrite comme fraction 10 du territoire 12 S. R. 11 S. du district fédéral-Est, sur la patente accordée par l'Etat de la Louisiane à Jos R. Bres, en février 1882, et recordée dans le livre des transferts 120, folio 893.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un et deux ans de crédit, représenté par billets portant 7 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication et garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur. L'acquéreur devant assumer en sus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1912, 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication, acte de vente incluant le coût de tous certificats, devant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1 juin—1 2 9 16 23 30—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Wm R. Leary, Receveur, vs Mme Ellen Fromherz.

No 99,918—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet— MARDI, le 9 juillet 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 30 mai 1912 et signé le 6 juin 1912 par l'Hon. Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, St-Charles, Première et Deuxième, formant le coin des rues Prytanée et Deuxième, et mesurant 126 pieds 6 pouces de face à la rue Prytanée sur une profondeur et façade à la rue Deuxième de 177 pieds 4 pouces, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, et étant composé du tout des lots originaux Nos 1 à 5 inclusivement, et d'une partie du lot original No 6, sur un plan par L. Riesenstein, voyer, daté du 21 avril 1860, déposé pour références en l'étude de Richard Brennan, ancien notaire. Les améliorations comprennent un cottage résidence commode, avant 2 étages dans le fond, contenant environ 15 chambres, vestibule, chambre à bain, cabinet pour lingerie, etc, installations pour gaz et électricité, avant de cheminées en marbre dans les chambres principales.

Conditions — Comptant, et l'acquéreur devant assumer sus-dessus et en plus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1912, 10 pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

L'acte de vente par devant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 juin—8 9 16 23 30—juil 7 9

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

May Florence King épouse de Charles L. Gunn, et als., vs Hazel Wildoner King et als

No 100,569—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, LE 30 JUILLET 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement du 17 juin 1912 et signé le 21 juin 1912 par l'Hon. F. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, servitudes, privilèges et avantages qui en dépendent ou y appartiennent; situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance (anciennement Foucher), Poydras et Lafayette, mesurant 26 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine, 26 pieds 10 pouces en largeur en arrière et face à la rue Constance (anciennement Foucher), sur 148 pieds 10 pouces en profondeur sur la ligne du lot No 1 adjoignant et 150 pieds 2 pouces et 6 lignes en profondeur sur la ligne du lot opposé lequel est le numéro 3; ledit lot étant connu comme le No 90, et étant la même propriété acquise par feu John E. King, par achat provenant des biens fonds d'Henry Hart, par acte passé devant Marcel T. Ducros, ancien notaire en cette ville, le 15 septembre 1871; le dit lot et améliorations sont désignés par les numéros municipaux 524 et 526 rue Magasin et 525 rue Constance sujets à un bail expirant le 30 septembre 1912 de $1,500 par an.

2. Deux certains lots de terrains ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et avantage qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, désignés par le numéro municipal 1235 rue Joséphine, situés dans le carré bornés par les rues Joséphine, Chestnut, Camp et St André, dans le Quatrième District de cette ville, les dits lots adjoignant l'un l'autre et sont désignés par les numéros huit et neuf sur un plan du dit carré dressé par W. T. Thompson, voyer, le 12 avril 1847 et déposer en l'étude de J. R. Beard, alors notaire en cette ville, comme No 15 de son livre de plan, une copie certifiée duquel plan du dit Thompson, daté du 14 octobre 1858 est annexé à une vente des dits lots, de Mme Susan L. Sibley, audit Norman, passé le 2 novembre dernier. Les dits lots mesurent chacun 31 pieds onze pouces et cinq lignes de face sur ladite rue Joséphine, sur 125 pieds en profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, étant la même propriété acquise par le dit John E. King par achat de John M. Norman par acte passé devant William L. Poole, notaire en la dite ville le 16 septembre 1859 vendu, sujet à un bail expirant le 30 septembre 1913 de $480 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde dudit prix devant être payé par paiements partiels d'un et deux ans, portant intérêt au taux de sept pour cent depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et hypothèque, contenant les clauses usuelles dans l'acte d'hypothèque concernant l'assurance et le transfert de ceci, paiement des taxes et cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant pour lequel il serait poursuivi en cas de procès pour encaissement desdites notes ou quelques parties de celles-ci, dix pour cent du prix d'achat, au moment de l'adjudication. Actes de vente devant Charles Schneidau, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 juin—23 30—juil 7 14 21 28 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN LIQUIDATION.

Sans limite ou réserve au plus haut enchérisseur.

Liquidation de la Cosmopolitan Ice Company No 100,524—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteurs. — Bureau, 134 rue Carondelet.

JEUDI, 18 JUILLET 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu en vente publique, en vertu d'un ordre daté du 13 juin 1912, de l'Honorable Porter Parker, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite, à savoir:

La propriété de la Cosmopolitan Ice Company, avec toutes les machines, équipement, manufacture de glace et la propriété foncière.

Une certaine portion de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant les numéros municipaux 531 à 541 rue Chartres), et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Toulouse Royale et St Louis, laquelle portion de terre forme le coin des rues Chartres et Toulouse, et mesure 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Chartres, sur 85 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur et façade à la rue Toulouse.

Une autre portion de terre dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par les lettres A et B sur un devis d'arpentage daté du 15 octobre 1906, par C. Un as Lewis, député-voyer de ville, laquelle portion de terre commence à une distance de 63 pieds 11 pouces 3 lignes de l'encoignure de la rue Toulouse et mesure 8 pieds 2 pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue St-Louis de 128 pieds 8 pouces 1 ligne, de là à un angle droit s'étendant à la ligne du fond à la rue Toulouse, 132 pieds 1 pouce, 3 lignes, de là à angle droit, suivant la rue Toulouse, courant dans la direction de la rue Chartres 43 pieds, 6 lignes, et de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue St Louis, parallèle à la rue Chartres, 63 pieds 11 pouces et 3 lignes et de la mesure à angle droit 85 pieds trois pouces et une ligne au point du commencement de la rue Chartres, ladite parcelle de terrain faisant face à la rue Toulouse comme il est dit plus haut à une distance de 85 pieds, 3 pouces et la ligne de la rue Chartres.

Conditions— Comptant. Dix pour cent au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes dues et exigibles en 1912 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

Actes de vente devant P. H. Gensler, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 juin—16 23 30—juil 7 14 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant les Nos municipaux 2805 et 2807 avenue de Londres, dans l'ilet des rues Havane, Duels et Industrie.

Maurice Levy vs Hirsch Levy Realty Co. et Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 100,692—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1580 borné par l'avenue de Londres, les rues Havane, Duels et Industrie, désigné par la lettre B, et commençant vingt-sept pieds trois pouces une ligne du coin de l'avenue de Londres et la rue Duels et mesure trente pieds deux pouces de face à l'avenue de Londres sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

Jos Lautenschlaeger, avocat du demandeur.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU SHERIF, VENDREDI, LE 5 JUILLET 1912, de deux lots de terre de valeur, etc.,

Sur l'avenue de la Louisiane, entre les rues Liberté et B. Franklin (dans l'ilet rué Toledano.

City National Bank of Selma vs Charles H. Walker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 95,225—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 18 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette Ville dans l'ilet borné par les rues Gravier, Miro et Galvez et l'Avenue Tulane. Le dit lot forme le coin des rues Gravier et Miro et mesure trente trois pieds cinq pouces de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds en profondeur de face à la rue Miro, et est la même propriété qui fut acquise par James Muir by de Joseph A. Casey par un acte passé devant J. J. Reilly, notaire, le 2 février 1909, enregistré au Bureau des aliénations, livre 223 folio 612.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart, Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.

14 juin—14 15 21 28—juil 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Deux lots de terre de Valeur.

Rue Pierce (Ilet borné par les rues D'Hémécourt, Scott et Ulloa).

The Barber Asphalt Paving Co. vs Veuve Sarah S. Huffmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, — No 99,142 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lots 30 et 31 de l'ilet 750 dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Pierce, D'Hémécourt, Scott et Ulloa, mesurant chacun vingt quatre pieds cinquante-neuf centièmes de pieds de face à la rue Pierce sur une profondeur de cent pieds chacun.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

E. J. Thilberger, avocat pour la demanderesse.

8 juin — 8 9 14 21 28—juil 5 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE PAR LE SHERIF, LE VENDREDI 5 JUILLET 1912

D'un lot de terre de valeur, etc., dans Septième District.

Rue Cohn, (Dans l'ilet, borné par les rues Leonidas, Spruce et Joliette.)

Mme Veuve Lena Stich vs Isaac James.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 100,612 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 5 juillet 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Septième District de cette ville, dans le carré No 260, borné par les rues Cohn, Leonidas, Spruce et Joliette, ledit lot est désigné par le numéro Deux sur un plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 1er mai 1896, et annexé à et déposé en l'étude de Fred Deibel, notaire, en cette ville, en date du 12 novembre 1896, et mesure suivant ceci, vingt-cinq pieds de face à la rue Cohn sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Fred & W. E. Adolph, avocats pour la demanderesse.

31 mai—31—juin 1 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 729 rue Dupré, entre les rues Gravier et Perdido.

Crescent City Building and Homestead Association vs Mme Margret McManness, épouse de James McManness.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 100,832—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 25 juillet 1912, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine pièce ou parcelle de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, de quelque façon, située dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 625, désigné par la lettre A, bornée par les rues Dupré, Gayoso, Gravier et Perdido, sur un croquis privé, annexé à un acte passé en l'étude de A. Guibault, notaire, le 12 février 1908, laquelle parcelle de terrain est orise des lots Nos 31 et 32 sur un plan par Castaing et Gelles, architectes, daté du 20 mars 1880, déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, notaire, et mesure plus ou moins vingt-neuf pieds six pouces sur la rue Dupré sur cent quarante quatre pieds sur la ligne de profondeur sur la rue Gravier, sur une première profondeur sur l'autre ligne de côté de cent seize pieds, d'où sur une ligne courant vers la rue Perdido, trente pieds cinq pouces six lignes et une seconde profondeur de vingt huit pieds à la ligne arrière laquelle a cinquante neuf pieds onze pouces et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

C. C. Friedrichs et Harold A. Moise, avocats de la demanderesse.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 25

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'intérêts dans une Propriété de valeur du Troisième District, rue Cato,

(Dans l'ilet, Chemin Gentilly, les rues Solon et Françaises).

Edwin C. Shanks vs Mme Arthur Duriez, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 98,994—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, J